

Ministère de la Santé

Programme de vaccination dcaT (le tétanos, la diphtérie, la coqueluche)

La présente fiche d'information contient des renseignements de base uniquement. Elle ne doit en aucun cas remplacer les conseils, diagnostics ou traitements médicaux. Parlez toujours à un professionnel de la santé de tout problème de santé que vous avez.

Mise à jour

- À compter d'avril 2022, l'Ontario a élargi son programme de vaccination dcaT financé par l'État afin d'inclure une dose systématique lors de chaque grossesse, pour une protection contre la coqueluche, quels que soient les antécédents de vaccination dcaT.
- Le Comité consultatif national de l'immunisation du Canada recommande à toutes les femmes enceintes de se faire vacciner contre la coqueluche (toux coquelucheuse) lors de chaque grossesse afin de protéger le bébé après la naissance.

Qu'est-ce que la coqueluche (toux coquelucheuse)?

La coqueluche est une maladie courante qui provoque une toux prolongée. Cette toux peut ressembler un peu au chant du coq, et provoquer des vomissements ou un bref arrêt respiratoire pendant une courte période. La toux peut durer des semaines et il est difficile de manger, de boire ou même de respirer. Elle peut toucher des personnes de tout âge, mais la coqueluche est particulièrement grave chez les nourrissons. La coqueluche peut provoquer de graves complications entraînant des hospitalisations, comme une pneumonie, des lésions cérébrales, des convulsions et la mort, surtout chez les bébés. La coqueluche se transmet très facilement d'une personne infectée à d'autres par la toux ou les éternuements. Les parents et les frères et sœurs sont de plus en plus reconnus comme une principale source d'infection par la coqueluche chez les nourrissons et les jeunes enfants.

Les adultes et les adolescents infectés peuvent transmettre la maladie aux nourrissons qui n'ont pas encore commencé ou terminé leur série de vaccination contre la coqueluche. Ces nourrissons ne seront pas entièrement protégés contre la coqueluche et courent un plus grand risque de complications graves. C'est pourquoi il est important que les femmes enceintes se fassent vacciner pendant la grossesse, car cela protège à la fois la femme enceinte et le bébé (grâce au passage d'anticorps protecteurs par le placenta avant la naissance).

Qu'est-ce que le tétanos (trismus)?

Le tétanos est une maladie grave causée par une bactérie. Les bactéries du tétanos sont présentes partout dans l'environnement et peuvent pénétrer dans l'organisme par une plaie ou une blessure. Lorsque les bactéries pénètrent dans l'organisme, elles produisent une puissante toxine (ou poison) qui attaque le système nerveux, ce qui peut provoquer une contraction des muscles de la mâchoire, empêchant ainsi les gens d'ouvrir la bouche ou d'avaler (« trismus »).

Le tétanos ne se transmet pas d'une personne à l'autre. Le tétanos provoque des crampes dans les muscles de la mâchoire (« trismus ») du cou, des bras, des jambes et de l'estomac. Il peut également provoquer une contraction douloureuse des muscles (convulsions) qui peut être suffisamment grave pour briser les os. En l'absence de traitement, le tétanos peut entraîner de graves complications et la mort.

Qu'est-ce que la diphtérie?

La diphtérie est une maladie bactérienne grave du nez, de la gorge et de la peau. Elle cause des maux de gorge, de la fièvre et des frissons. Elle peut également entraîner des complications plus graves, comme des problèmes respiratoires, une insuffisance cardiaque et des lésions nerveuses. La diphtérie tue environ une personne sur 10 qui contracte la maladie. Elle est le plus souvent transmise aux autres par la toux et les éternuements. Grâce à des taux de vaccination élevés, il n'y a pas eu de cas de diphtérie en Ontario depuis 1995.

Qui est admissible à recevoir le vaccin financé par l'État?

Il existe au Canada un certain nombre de vaccins qui protègent contre la coqueluche, le tétanos et la diphtérie. Par exemple, en Ontario, un vaccin combiné

protégeant contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite et l'*Haemophilus influenzae* de type b est financé par l'État pour les enfants en bas âge et les enfants d'âge préscolaire (DCaT-VPI-Hib et dcaT-VPI), et le vaccin dcaT (protégeant contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche) est financé par l'État à l'adolescence, à l'âge adulte et lors de chaque grossesse. Les gens ont besoin de plusieurs rappels tout au long de leur vie en raison de la diminution de l'immunité au fil du temps.

Les **adolescents** doivent recevoir le vaccin dcaT financé par l'État, généralement administré 10 ans après la dose préscolaire, entre 14 et 16 ans. Les élèves doivent être vaccinés avec le dcaT à l'adolescence, ou avoir disposer d'une exemption valide, pour fréquenter une école en Ontario conformément à la Loi sur l'immunisation des élèves.

Les **adultes** doivent recevoir une dose du vaccin dcaT entre 24 et 26 ans (généralement 10 ans après la dose administrée à l'adolescence). Si cette dose est omise, elle peut être administrée à tout moment en remplacement d'une dose de rappel du vaccin Td (administrée tous les 10 ans à l'âge adulte). Il est particulièrement important que les parents, grands-parents ou autres adultes en contact avec les nouveau-nés, les nourrissons et les jeunes enfants, ainsi que le personnel de santé et les puériculteurs, reçoivent une dose de vaccin dcaT à la place du Td s'ils n'ont pas déjà reçu le vaccin dcaT à l'âge adulte.

Les **femmes enceintes**, quelles que soient les doses précédentes du vaccin dcaT, doivent recevoir une dose supplémentaire lors de chaque grossesse. Il est préférable de recevoir le vaccin dcaT entre la 27^e et la 32^e semaine de grossesse afin de permettre un transfert optimal des anticorps au bébé. Cela permet d'assurer une protection au cours des premiers mois de la vie, lorsque le risque de maladie grave et de décès est le plus élevé, et avant que le bébé puisse commencer sa série de vaccinations contre la coqueluche.

Qui ne doit pas recevoir le vaccin dcaT?

Les personnes ayant des antécédents d'anaphylaxie après l'administration antérieure d'une dose d'un vaccin contenant la diphtérie, le tétanos ou la coqueluche, ainsi que les personnes présentant une hypersensibilité immédiate ou anaphylactique prouvée à l'un des composants du vaccin ou de son contenant, ne doivent pas recevoir le vaccin dcaT.

Qui devrait consulter son fournisseur de soins de santé lorsqu'il envisage de se faire vacciner?

Les personnes ayant :

- des antécédents de réaction allergique à tout composant et/ou ingrédient du vaccin.
- des antécédents de réaction grave au site d'injection suite à l'administration d'une dose de vaccin contenant l'anatoxine tétanique.
- un système immunitaire affaibli.
- un trouble de la coagulation ou suivant un traitement anticoagulant.
- une maladie aiguë sévère avec une fièvre supérieure à 40 °C (l'administration du vaccin dcaT doit être reportée; la vaccination peut avoir lieu si la personne souffre d'une infection mineure).

Une attention particulière est également nécessaire pour les personnes qui ont des antécédents de syndrome de Guillian-Barré (SGB) dans les 6 semaines suivant l'administration antérieure d'une dose de vaccin contre le tétanos (celles qui développent un SGB en dehors de l'intervalle de 6 semaines peuvent être vaccinées).

Le vaccin dcaT est-il sûr et efficace?

Oui, le vaccin dcaT est très sûr et efficace. Au Canada, les vaccins sont très réglementés. Ils font l'objet d'un examen minutieux de leur efficacité et de leur innocuité avant d'être autorisés à être utilisés. Ils sont continuellement surveillés pour garantir leur sécurité. Les autorités sanitaires locales, provinciales et fédérales travaillent ensemble pour s'assurer que les vaccins dont l'utilisation est approuvée au Canada demeurent sûrs et efficaces.

La plupart des personnes n'auront aucun effet secondaire du vaccin dcaT; toutefois, dans le cas contraire, ces effets secondaires sont généralement légers et ne durent que quelques jours après l'administration du vaccin. L'effet secondaire le plus courant est la douleur au site d'injection. D'autres effets secondaires peuvent inclure des douleurs, des rougeurs et un gonflement au site d'injection, des maux de tête, de la fatigue, de la fièvre et/ou des frissons. Les réactions allergiques et autres réactions graves sont très rares.

Pour les femmes enceintes : L'innocuité du vaccin dcaT pendant la grossesse a été bien établie et est recommandée pour chaque grossesse, quelles que soient les doses antérieures du vaccin dcaT reçues.

Veillez signaler les effets secondaires ou les réactions graves à un vaccin à votre médecin ou à votre [bureau de santé publique local](#). Il est conseillé de toujours discuter des avantages et des risques de tout vaccin avec votre fournisseur de soins de santé

Quand dois-je appeler mon fournisseur de soins de santé?

Appelez votre fournisseur de soins de santé ou rendez-vous au service d'urgence le plus proche si l'un des symptômes suivants se manifeste dans les trois jours suivant l'administration du vaccin :

- urticaire;
- gonflement du visage ou de la bouche;
- difficulté à respirer;
- couleur très pâle et somnolence profonde;
- forte fièvre (plus de 40 °C);
- convulsions ou crises d'épilepsie; ou
- autres symptômes graves (p. ex., engourdissement ou picotements).

À qui dois-je m'adresser si j'ai d'autres questions concernant le vaccin dcaT?

Parlez à votre fournisseur de soins de santé ou appelez votre bureau de santé publique local pour obtenir de plus amples renseignements.

Votre carnet de vaccination

Après avoir reçu un vaccin, assurez-vous que votre carnet de vaccination personnel (c'est-à-dire la « carte jaune ») est mis à jour. Gardez-la en lieu sûr!

Pour de plus amples renseignements

De plus amples renseignements sont disponibles sur :

- [Votre bureau de santé publique](#)
- [Gouvernement de l'Ontario](#)